

# LES CONDITIONS D'ANNULATION

## À lire avant l'inscription

Nous souhaitons jouer la « carte de la transparence », il nous tient à cœur de vous expliquer les raisons de ces conditions d'annulation. Sachez que chaque annulation représente pour nous un vrai manque à gagner, voir même une perte d'argent si elle se cumule à d'autres annulations... En effet, nous mutualisons les prix en fonction du nombre d'enfants et nous engageons des frais tels que le salaire des éducateurs, le coût de gestion & d'organisation ou bien encore l'essence des minibus.

Nous n'avons donc pas d'autre choix que d'appliquer les conditions d'annulation suivantes...

### EN CAS D'ANNULATION (HORS MALADIE)

Si annulation 96h à 8 jours avant le stage, alors facturation de **30%** du prix du stage.

Si annulation 48h à 96h avant le stage, alors facturation de **50%** du prix du stage.

Si annulation moins de 48 heures avant la date prévue, alors facturation à **100%**.

### EN CAS D'ANNULATION POUR MALADIE (sur présentation d'un certificat médical)

Si annulation plus de 2 jours avant le stage, alors aucune facturation.

Si annulation la veille ou au cours des 2 premiers jours de stage, alors facturation de **30%** du prix du stage.

Si annulation au-delà du deuxième jour de stage, alors facturation des journées effectuées mais aussi **30%** du prix du stage.

### EN CAS D'ANNULATION DE NOTRE PART POUR INTEMPÉRIES

En cas de mauvais temps, les activités sont maintenues (nous vous demandons d'équiper vos enfants a minima d'un pantalon de pluie et d'un k-way).

En cas de vigilance météo orange ou rouge, nous annulons les activités. Un avoir vous sera donc dû pour l'année en cours.